



INFO Viti 49

Le bulletin technique viticole des vignerons d'Anjou Saumur,
par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

La photo de la semaine



Stade 5-6 feuilles / Grappes visibles.
Sainte-Cyr-en-bourg (49)

L'info à retenir

De nouveaux **dégâts de gel** ont été observés **dans les zones historiques** de notre réseau.

La pousse végétative est ralentie par les températures basses avec un stade phénologique majoritaire à **3-4 feuilles étalées**.

Protection mildiou à renouveler.

Les actualités

La formation « Réussir sa communication commerciale » est labellisée PCAE (démarches de transition). Retrouver son contenu et le contact du responsable de stage en suivant ce [lien](#).

Formations
viticulture



Comment gérer les déchets agricoles ? Des éléments de réponse dans cet [article](#).



Sommaire

- Vu au vignoble
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Météo
- Dose de produit
- Biodynamie et extraits végétaux
- Dans les vignes
- Excoriose
- Pour aller plus loin...
- Mildiou
- Erinose
- Vos contacts



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,
cliquez dessus dans le sommaire ci-dessus

Vu au vignoble



Cétoine punaise, Saint-Lambert-du-Lattay (49)



Œufs de punaises vertes, Parnay (49)



Bergeronnette, Yannick Babin, Concourson-sur-Layon (49)



Phacelie en inter-rang, Montsoreau (49)



Araignée zébrée, Saint-Lambert-du-Lattay (49)



Envoyez-nous vos photos !



Œufs d'Oedicnème criard, Stéphane Saulais, Souzay-Champigny (49)

Météo

	Temps	Précipitations en mm			Humidité relative %	T °C min ; max	Condition de pulvérisation, notre avis	
		AROME / ARPEGE	Weather Measures	ICON D2/EU			Matin	Après-midi
Mercredi		3,6	4	4,9	86 %	8-11°C		
Jeudi		1,3	1,3	4,1	80 %	8-15°C		
Vendredi		1,7	2,1	1,8	81 %	8-16°C		

Conditions de pulvérisation :  bonnes  en fonction des secteurs  mauvaises

Dans les vignes

Stades phénologiques

CÉPAGE (Nombre de parcelles observées)	3-4 feuilles étalées 	5-6 feuilles étalées Grappes visibles 	7-8 feuilles étalées; BFA 
CHARDONNAY (6 parcelles)	4	2	
GAMAY (1 parcelle)	1		
GROLLEAU NOIR (2 parcelles)	2		
CHENIN (8 parcelles)	5	2	1
CABERNET FRANC (12 parcelles)		10	2
CABERNET SAUV. (2 parcelles)	2		

Cette semaine encore, la pousse de la vigne a été modérée, avec les températures fraîches. **La majorité des parcelles se trouve entre les stades « 3-4 feuilles étalées » et « 5-6 feuilles étalées, grappes visibles ».**

Deux parcelles de Cabernet franc et une parcelle de Chenin sont au stade « Boutons floraux agglomérés » pour les plus avancées.

Entretien du sol

Les conditions météorologiques des derniers jours ont été favorables au travail du sol. Si vous n'êtes pas encore passé, c'est le moment pour travailler vos sols !

Pour les inter-rangs, les conditions météo étant propices à une forte pousse, un passage de broyeur ainsi qu'un passage de disque un rang-sur-deux serait intéressant.

Pour les cavaillons, la priorité est de réussir à travailler la terre du milieu du cavaillon. Si vous ne réussissez pas avec une lame, il serait préférable d'utiliser des disques crénelés escamotables. Sans intervention depuis quelques mois, le premier passage ne sera pas forcément aussi satisfaisant que souhaité. Il est donc préférable de laisser sécher et de réaliser un deuxième passage par la suite.



Cavaillon travaillé, Savennières (49)

 **RETROUVEZ NOTRE FICHE**
« **TECH'VITI TRAVAIL DU SOL** »

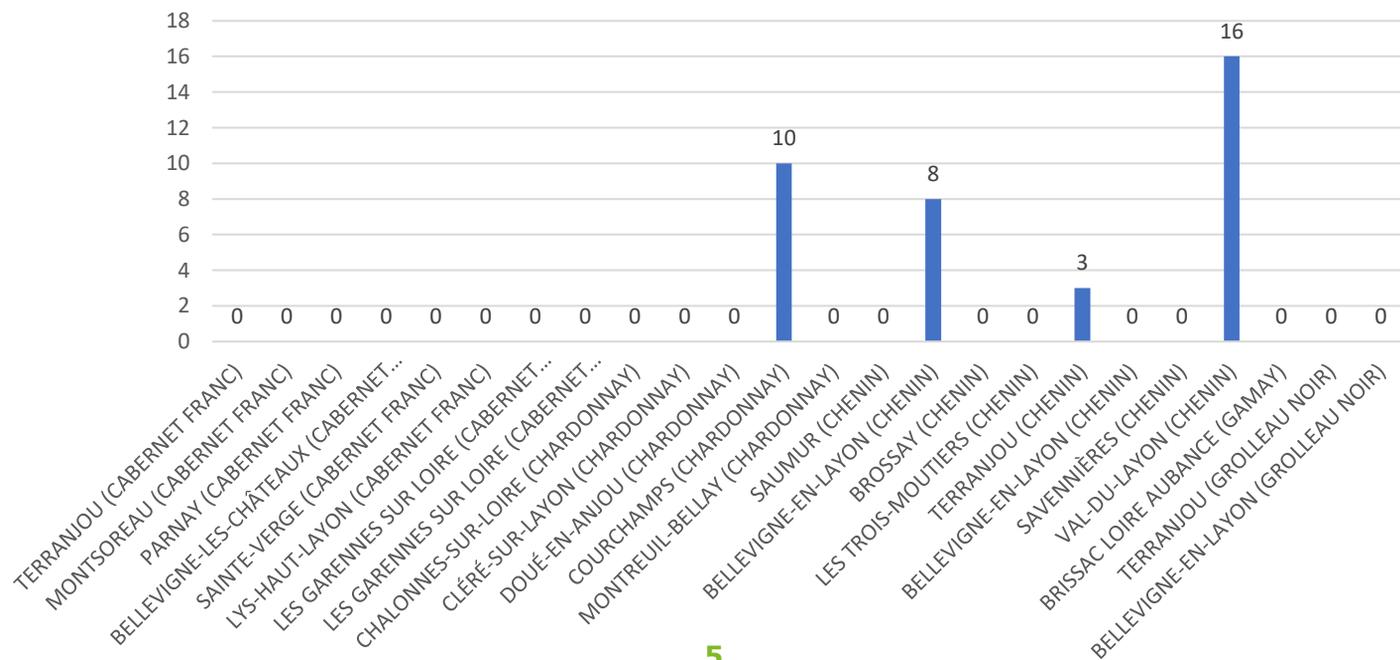
Dégâts de Gel

Pendant la nuit du 23 avril, un passage nuageux nocturne a limité la perte de chaleur et donc la baisse des températures matinales entre 0 et -1°C. Bienheureusement nous n'observons des dégâts que dans les parcelles historiquement gélives (point bas, peu ventilées et cépages au débourrement précoce) où nous avons enregistré des températures jusqu'à -2,3 voire -2,5°C.

Les conditions de gel radiatif étaient, en milieu de nuit, réunies avec l'absence de vent, un ciel clair.

A la suite d'un hiver marqué par une unique vague de froid, le **débournement de nos vignes est de plus en plus anticipé si bien que la probabilité du risque gel reste fort, millésime après millésime.**

Dégâts de gel 2024



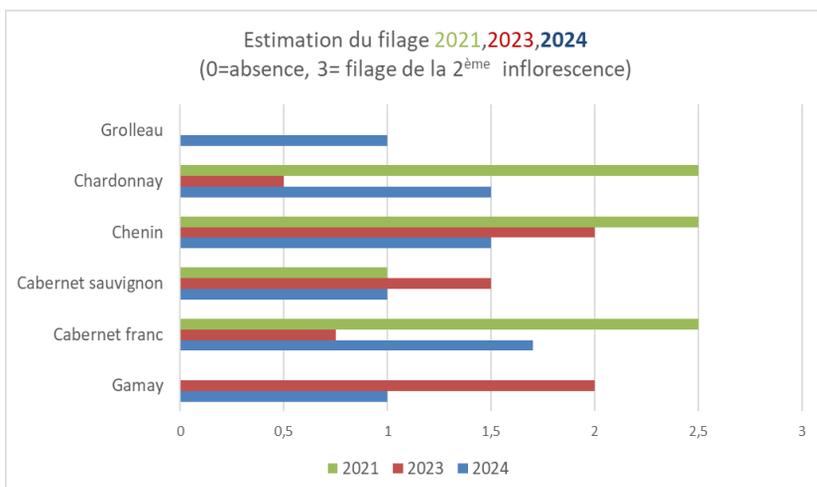
Filage des inflorescences

« Les vrilles et les inflorescences sont initialement issues des mêmes tissus dans les bourgeons au stade véraison. C'est une hormone, la gibbérelline qui bloque l'évolution de ces tissus en inflorescence et donne une vrille. A l'inverse, en son absence, on obtient une inflorescence »¹.

« Le filage correspond à l'évolution d'une inflorescence en vrille, qui induit l'avortement de boutons floraux avant floraison. Leur croissance s'arrête (...) Le résultat est une vrille ramifiée qui peut encore porter des boutons floraux rudimentaires à l'extrémité, mais qui ne s'ouvrent pas. »²

Les faibles températures depuis début avril ont défavorisé cette mobilisation des réserves et une compétition entre la ramification principale de l'inflorescence et l'aile de la grappe se met en place au détriment de cette dernière.

D'après le graphique ci-contre, nous observons en 2024 (traits bleus) surtout du filage sur l'aile de la 2^{ème} inflorescence sur Cabernet franc, Chardonnay et Chenin, mais moins qu'en 2021.



Cabernet Franc, Coutures (49)

1 Markus Keller, in *The Science of Grapevines (Second Edition)*, 2015
 2 Vasconcelos et al.(2009)*The Flowering Process of Vitis vinifera:Review Am. J. Enol. Vitic.* 60:4
 3 Cornic. *Effet de la température sur la photosynthèse* 2007
 4 Keller. *The sciences of grapevine.* P.327

Feuillage jaune



Feuillage jauni à cause des faibles températures

Avec des températures basses, on note une augmentation de la sensibilité des chloroplastes (organites de la photosynthèse) aux forts éclaircements et souvent une photo-oxydation de la chlorophylle qui se manifeste par un jaunissement des feuilles. Cet effet est dû à la production de formes actives d'oxygène dans ces conditions : des enzymes comme la Rubisco (enzymes fixant le CO₂) sont inhibées par le froid, tandis que l'énergie lumineuse continue à être absorbée par l'appareil photosynthétique³. Quand des nuits froides sont suivies par des journées douces et ensoleillées, la photosynthèse de la vigne peut être inhibée pendant quelques jours. Le phénomène est transitoire et les feuilles reverdissent dès que les températures remontent⁴, **ainsi pas besoin d'appliquer un engrais foliaire couteux et inutile.**

Mildiou

Observations

Aucun symptôme observé à ce jour.

Modélisation et risque

De faibles niveaux de contamination épidémiques ont été modélisés localement dans le département suite aux

pluies de fin de semaine dernière. Elles ont pu par ailleurs lessiver vos produits de contact si les précipitations ont dépassé les 20mm.

Les prochaines contaminations épidémiques dépendent du régime hydrique des prochains jours et de l'enchaînement (ou non) de pluies significatives (> 2mm).

Observations terrain	Sensibilité des organes	Notre analyse des prévisions du modèle IFV – Potentiel Système		Notre avis : prise de risque** si vous n'êtes pas couvert avant les pluies
		Simulations des conditions météo des 7 prochains jours réalisées par le modèle	Risque de contaminations épidémiques*	
Aucune tache observée sur notre réseau	A partir de 4 feuilles étalées : feuilles et inflorescences très sensibles	Cumul pluie <20 mm et T°C moyenne < 13°C	Oui	1
		Cumul pluie >20 mm et T°C moyenne > 13°C	Oui	3

0 : risque nul à très faible ; 1 : risque faible ; 2 : risque moyen ; 3 : risque fort

* **Consulter le bulletin modélisation de la rubrique Surveillance et protection du vignoble du site techniloire.com** (en accès pro)

** Ces risques sont valables en situation de vigueur moyenne, à ressuyage normal

Les modèles météo consultés ce jour annoncent des épisodes pluvieux significatifs (> 2mm), c'est-à-dire capables de générer des éclaboussures et donc des risques de contaminations du sol à la vigne.

Avec des températures faibles pour les pluies de jeudi et mercredi, les contaminations restent faibles. Les risques de contamination sont en augmentation en fin de semaine avec des températures plus élevées et des cumuls de pluie significatifs.

Prophylaxie

Les **travaux d'épamprage** sont essentiels pour éliminer la végétation basse qui constitue le marchepied vers la canopée pour les zoospores de mildiou.

Notre avis

Il est nécessaire de protéger les vignes avant les épisodes pluvieux annoncés au cours des 7 prochains jours. Le vignoble doit être couvert d'ici vendredi matin.

En préventif, des produits de contacts doivent être appliqués au plus près des pluies contaminatrices du vendredi après-midi pour éviter d'être lessivé par les pluies peu contaminatrices des jours précédents.

En conventionnel, des produits ayant une rémanence de 12-14 jours permettront de couvrir la vigne contre les épisodes pluvieux annoncés. La systémie permettra de protéger les parties néoformées de la vigne.

Mildiou

Préconisations de produits non classés CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

MALADIE	MATIÈRE ACTIVE, mode d'action Spécialités commerciales (dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger)	Spécialités compatibles avec le cahier des charges AB
Mildiou	<p><i>Spécialités à l'abri du lessivage 2 heures après le traitement, renouvellement après 12-14 jours</i></p> <p>CYAZOFAMIDE-PHOSPHONATES, systémique Mildicut, Kenkio (4,5 L/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)</p> <p>FOSETYL AL, systémique A associer à un contact. Optix Disperss (2,5 kg/ha, 24 heures, irritant)</p> <p>PHOSPHONATES, systémique A associer à un contact. LBG-01F34, Etonan, Pertinan (4 L/ha, 6 heures), Redeli (2,5 L/ha, 6 heures)</p> <p>A partir de 7-8 feuilles étalées, boutons floraux agglomérés</p> <p>AMECTOTRADINE-METIRAME *, contact à fixation cuticulaire Enervin, Privest* (2,5 kg/ha, 6 heures, H373, dangereux pour l'environnement)</p> <p><i>Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse</i></p> <p>METIRAME *, contact Polyram DF** (2 kg/ha, 48 heures, irritant, H373, dangereux pour l'environnement)</p> <p>CUIVRE, contact Voir ci-contre partie AB</p>	 <p><i>Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse</i></p> <p>CUIVRE, contact Bordo 20 micro (20 kg/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)</p> <p>Bouillie RSR Disperss (3,75 kg/ha, 24 heures, corrosif, dangereux pour l'environnement)</p>

H373 : danger à long terme pour la santé

Les produits de biocontrôle sont mentionnés en gras et en vert

* Homologué également sur black rot

** Homologué sur black rot et excoriose

Rappel Métirame * : Attention, fin d'homologation de la matière active. Délai accordé pour la vente 28/05/2024, délai accordé pour l'utilisation 28/11/2024.

 Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

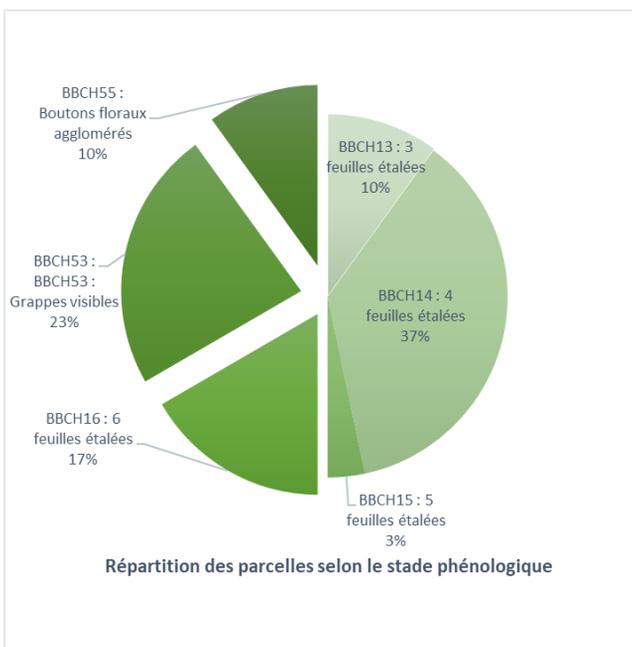
 **RETROUVEZ NOTRE FICHE TECHNIQUE « PULVERISATION »**

 **CALCULEZ VOTRE DOSE**

Oïdium

Observations

Aucun symptôme observé ce jour. Les températures basses de cette semaine ont freiné le développement de la vigne.



Notre avis

Les faibles températures et les précipitations annoncées ne sont pas favorables au développement de l'oïdium. A ce jour 50% des parcelles du réseau ont atteint le stade de réceptivité. Il est donc temps de songer à une protection contre l'oïdium sur la majorité du parcellaire.

Raisonner la protection selon l'historique des parcelles, la sensibilité du cépage et selon l'avancement :

- **Pour les parcelles à historique, protéger dès « 5-6 Feuilles étalées »**
- **Pour les autres, attendre le stade « 7-8 Feuilles étalées ».**

Adapter les doses et privilégier les panneaux récupérateurs.

CALCULEZ VOTRE DOSE

Préconisations de produits non classés CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

MATIÈRE ACTIVE, MODE D'ACTION - Spécialités commerciales
(dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger)

Spécialités à l'abri du lessivage 2 heures après le traitement, renouvellement après 12-14 jours

DIFENOCONAZOLE, pénétrant
Score, Invictus (0,2 L/ha, 24 heures, irritant, dangereux pour l'environnement, H373)

METRAFENONE, pénétrant
Vivando (0,2 L/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)

Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse

SOUFRE MOUILLABLE, contact
Voir ci-contre partie AB

Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse

SOUFRE MOUILLABLE, contact
Microthiol spécial dispers (12,5 kg/ha, 6 heures), **Kumulus DF** (12,5 kg/ha, 6 heures)
Héliosoufre S (7,5 L/ha, 24 heures, corrosif)



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

Les produits de biocontrôle sont mentionnés en gras et en vert

* Homologué également sur black rot
H373 : danger à long terme pour la santé

Doses de produit

Nous vous proposons dans ce tableau les préconisations de l'outil Optidose® développé par l'IFV, pour une parcelle de sensibilité moyenne, plantée à 1,90 m. Le pourcentage indiqué dans le tableau est le pourcentage de la dose homologuée à utiliser.

 **CALCULEZ VOTRE DOSE**

HAIE FOLIAIRE	Hauteur : 0,25 m Epaisseur : 0,2 m		Hauteur : 0,3 m Epaisseur : 0,2 m		Hauteur : 0,3m Epaisseur : 0,25 m	
STADE	3-4 feuilles étalées		5-6 feuilles étalées Grappes visibles		7-8 feuilles étalées Boutons floraux agglomérés	
RISQUE	Mildiou	Oïdium	Mildiou	Oïdium	Mildiou	Oïdium
FAIBLE	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %
MOYEN	30 %	30 %	30 %	30 %	40 %	40 %
FORT	40 %	40 %	40 %	40 %	50 %	50 %

Précision pour l'oïdium

Dans Optidose®, saisissez :

- risque faible pour les parcelles de Grolleau, cépage peu sensible
- risque fort pour les parcelles sensibles, c'est-à-dire ayant de l'oïdium tous les ans après la fermeture
- pour les autres parcelles, indiquez un risque moyen

Précision pour le cuivre

En se basant sur une dose pleine de 600g/ha de cuivre métal :

- 50 % de la dose signifie que vous devez appliquer 300 g/ha
- 80 % de la dose correspond à 480 g/ha

Quantité de produit formulé à appliquer en fonction de la quantité de cuivre métal souhaitée :

SPÉCIALITÉ	FORME	CONCENTRATION	Quantité de cuivre métal souhaitée en g/ha						kg/ha de produit commercial
			100	200	300	400	500	600 « pleine dose »	
Bordo 20 micro	Sulfate	200 g/kg	0,5	1	1,5	2	2,5	3	
BB RSR Disperss	Sulfate	200 g/kg	0,5	1	1,5	2	2,5	3	

Compte-tenu du risque faible et de la hauteur foliaire encore peu développée, vous pouvez appliquer entre 30% et 40% de la dose (optidose®).

Sur notre vignoble, on considère une pleine dose à 600 g de cuivre métal appliqué par ha. 20% de dose correspond à 180 g et 240 g de cuivre métal, soit environ **1 kg/ha de produits dosés à 200 g/kg**.

Excoriose

Observations

CEPAGE	Nb parcelles qui présentent des symptômes / Nb de parcelles observées	Nb parcelles qui atteignent ou dépassent le seuil de vigilance de 20% de ceps avec symptômes	Pourcentage de parcelles qui n'ont pas encore atteints la période de réceptivité*	Nb parcelles dont au moins 40% des bourgeons de la base sont en période de réceptivité *
GAMAY	1 / 1	0 / 1	0%	4 / 31
GROLLEAU	2 / 2	0 / 2		
CHARDONNAY	3 / 6	0 / 6		
CHENIN	4 / 8	1 / 8		
CABERNET FRANC	8 / 12	2 / 12		
CABERNET SAUVIGNON	1 / 2	1 / 2		

* Période de réceptivité : les **bourgeons** de la vigne sont réceptifs aux contaminations de l'excoriose du stade « **éclatement du bourgeon** » à « **4 feuilles étalées** ».

Stratégie de protection

Les parcelles concernées par la protection excoriose sont celles qui remplissent les 3 conditions suivantes :

1. Présenter au moins **20% de symptômes** d'excoriose ;
2. Avoir une majorité de **bourgeons de la base** aux stades de réceptivité à savoir « **éclatement** » à « **3-4 feuilles étalées** »
3. Être soumises à une durée d'humectation (hygrométrie \geq 80%) et des températures propices aux contaminations.

Notre avis

Les conditions d'humectation et de température de la semaine **peuvent être favorables aux contaminations de manière généralisée.**

Des symptômes sur jeunes pousses ont été observés à la marge.

La protection contre l'excoriose est à raisonner en même temps que celle contre l'oïdium.

 **RETROUVEZ LA STRATÉGIE DE PROTECTION DÉTAILLÉE DANS NOTRE FICHE « TECH'VITI EXCORIOSE »**

Erinose

Observations

Nous observons des symptômes d'érinose sur 76% de nos parcelles dont 24% avec une intensité moyenne à forte.

Les galls sont dues aux piqûres d'un acarien: *Colomerus vitis*. En retournant la feuille, on observe que les boursofflures sont garnies d'un feutrage blanc dans lequel les acariens se développent à l'abri des prédateurs. En dehors de **l'aspect inesthétique des feuilles**, les **dégâts provoqués par l'érinose sont limités.**

Stratégie de protection

L'emploi du soufre vis-à-vis de l'excoriose puis de l'oïdium permet en général de

contenir les symptômes.

Les typhlodromes sont des acariens prédateurs naturels de l'acarien responsable de l'érinose : **un typhlodrome par feuille suffit à réguler l'érinose.** Pour ne pas déprécier leur population, éviter bien sûr les acaricides mais également les insecticides appartenant aux familles des pyréthrinoïdes, le spinosad. L'emploi de fongicides à base de mancozèbe, métirame et fosétyl aluminium et soufre peut également leur nuire. Pour connaître l'impact des produits sur les typhlodromes, vous pouvez consulter la rubrique Effets Non Intentionnels (ENI) sur le site e-phy : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

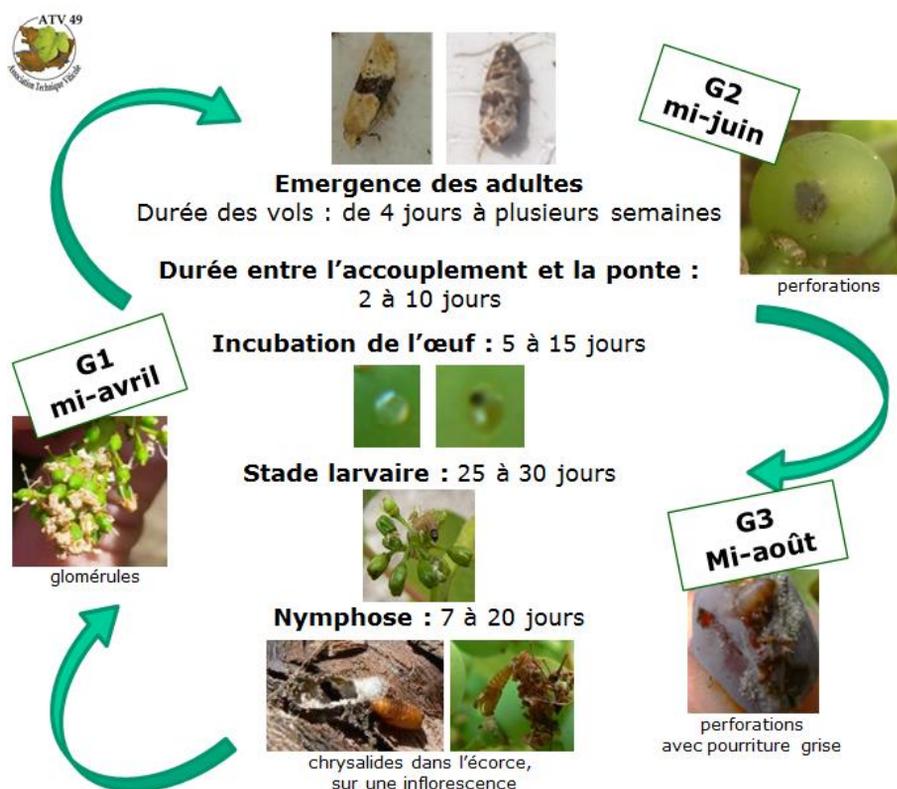
Vers de la grappe

Observations sur notre réseau de parcelles

Les premières cochylis ont été observées sur une parcelle de notre réseau à Bellevigne-en-Layon. Les premières eudémis ont été observées sur deux parcelles de notre réseau à Concourson-sur-Layon et de manière plus importante à Parnay.

Stratégie de protection

En première génération, la protection se raisonne en fonction de la charge des parcelles et de l'observation des glomérules au stade « Boutons Floraux Séparés », stade non encore atteint. Le piégeage est utilisé comme indicateur de présence des papillons.



Biodynamie

Calendrier lunaire et planétaire

Mercredi 1	Jeudi 2	Vendredi 3	Samedi 4	Dimanche 5	Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8
	Favorable au traitement partie aérienne	Favorable au traitement partie aérienne	Occultation de Neptune	Occultation de Mars Nœud lunaire ascendant	Périgée lunaire	Favorable au traitement partie aérienne	Favorable au traitement partie aérienne
				19h ← → 12h			

Sources : Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.

Lune montante Lune descendante Pleine lune Nouvelle lune

Extraits végétaux

L'**ortie** (*Urtica dioïca*), substance de base, possède de nombreuses propriétés intéressantes pour son usage en viticulture. Elle fortifie et favorise la flore microbienne du sol. Elle est un régulateur et stimule la croissance végétale. L'ortie aurait également un effet sur le renforcement des défenses naturelles de la vigne, un effet préventif sur le mildiou ainsi qu'un effet insectifuge et acarifuge.

A ce stade du développement de la vigne et au regard des conditions météorologiques actuelles (alternance de chaud/sec et de froid/humide), il vaut mieux privilégier l'usage de l'ortie en tisane. En effet, le purin (extrait fermenté) a un effet fertilisant beaucoup plus important, qui risquerait de favoriser une éventuelle installation de mildiou, en lui fournissant de l'azote directement disponible pour se développer. Le bénéfice pour la vigne serait quasi nul.

Bien que moins riche qu'un purin, la tisane d'ortie participerait à la fois à la prévention des maladies cryptogamiques grâce aux acides (précurseurs des molécules de défenses) qu'elle contient, et apporterait des éléments nutritifs permettant de réguler la croissance de la vigne (amélioration de la synthèse chlorophyllienne).

Recette de tisane d'ortie pour 1ha :

- Mettre 100 g de plantes sèches ou 1kg de plantes fraîches dans 3L d'eau
- Couvrir
- Amener au frémissement (ne pas dépasser 80°C = premières bulles remontant du fond de la cuve) et couper le feu
- Laisser refroidir et filtrer
- Diluer cette préparation dans votre bouillie de traitement

De la prêle (*equisetum arvense*) extraite en décoction peut être associée à l'ortie. Des [résultats d'essais](#) (source : Ecophytopic) ont montré des résultats encourageants lorsque les deux plantes étaient appliquées en alternance ou associées.

Si une période humide vient à s'installer dans les prochains jours, l'ortie pourra être remplacée par une tisane d'écorce de saule / osier (*salix alba*).



Photo telabotanica

Pour aller plus loin...

Un nouveau parcours « d'agent viticole qualifié » a été lancé en novembre dernier. Cela s'est traduit par un groupe d'une dizaine de salariés en contrat professionnel qui comprend à part égale des salariés recrutés par les conseillers d'Elioreso et des saisonniers positionnés par leur entreprise d'accueil pour les faire gagner en compétences.

Elioreso GE embauche et établit un plan de formation opérationnel, pour ses salariés, dans l'objectif de les faire monter en compétences très rapidement sur les exploitations où ils sont mis à disposition. Durant 13 mois, les salariés ont développé leurs connaissances et pratiques sur toutes les tâches du métier d'agent viticole, à raison de quelques jours par mois (20% de leurs temps) via les plateaux techniques du CFPPA Edgard Pisani, de la MFR de la Rousselière à Montreuil Bellay. Pour 80% de leurs temps les salariés affineront leurs compétences sur les entreprises, en participant à l'ensemble des tâches saisonnières et clés de la production.

Témoignage de Céline COQUELET, salariée, et Antoine DAVIAU, co-gérant du Domaine Bablut, Brissac Quincé :

En répondant à une offre d'emploi déposée par le domaine Bablut, Céline ne pensait pas que travailler dans les vignes lui plairait autant ! Après plusieurs contrats en tant que saisonnière, en juin 2023, on lui propose de suivre un parcours de formation pratique et technique, avec à la clé, une embauche en tant que salariée permanente.

Après un diagnostic de ses besoins, avec le co-gérant du domaine, Antoine DAVIAU, Céline signe un contrat avec le GEIQ qui devient son employeur pendant la formation ! Au bout de quelques mois, Céline a déjà appris la soudure, la réglementation phytosanitaire et la conduite. « C'est justement l'intérêt de

cette formation en alternance, souligne Antoine DAVIAU. Acquérir des compétences globales dans toutes les facettes du métier ! Cela apporte des bases théoriques aux personnes sans bagage initial viticole ».



Les travaux en vert, comme les vendanges, représentent un moment idéal pour repérer les bons candidats.

Alors, si vous identifiez un saisonnier qui a du potentiel et que vous souhaitez le faire évoluer, contactez-nous au **02 41 96 76 47** ou rendez-vous sur notre site internet <https://www.elioreso.com/elioreso-formation-entreprises> .



 **RETROUVEZ TOUS NOS BULLETINS ET FICHES TECHNIQUES SUR LE SITE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE.**
Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

Rédacteurs et comité de relecture

Guillaume Gastaldi Responsable du pôle viticulture	06.24.89.02.70	guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr
Thomas Chassaing Viticulture et changement climatique	06.71.57.80.35	thomas.chassaing@pl.chambagri.fr
Antoine Cuegniet Viticulture biologique et biodynamique	07.86.43.03.38	antoine.cuegniet@pl.chambagri.fr
Camille Domec-Moulié Viticulture et environnement	06.23.40.55.91	camille.domec-moulie@pl.chambagri.fr
Perrine Dubois Viticulture et sol	06.83.89.85.39	perrine.dubois@pl.chambagri.fr
Marie Esmiller Viticulture et environnement	06.26.72.69.18	marie.esmiller@pl.chambagri.fr
Cécile Moulis Viticulture et environnement	06.28.91.71.25	cecile.moulis@pl.chambagri.fr
Juliette Svrldin Viticulture et environnement	06.61.66.12.47	juliette.svrldin@pl.chambagri.fr
Notre assistante		
Nathalie Thomas Assistante de l'équipe viticulture	02.49.18.78.14	nathalie.thomas@pl.chambagri.fr

Nos partenaires



INTERLOIRE
Interprofession des Vins du Val de Loire

Informations réglementaires

Base d'observations : parcelles situées en Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et utilisation des observations du Bulletin de santé du végétal n°5 du 25/04/2024 consultable gratuitement.

La Chambre d'Agriculture de région Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambre d'agriculture France.

Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture de région des Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire auprès de Groupama Loire Bretagne sous le numéro de police 04403837J.

Retrouvez le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur [le site de l'ANSES](#).

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle sur [le site Ecophyto3](#).

Attention : avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent.

Enjeux environnementaux, se référer à cette [page](#).

Mise en œuvre d'actions concourant aux économies de produits phytopharmaceutiques, consulter cette [page](#).

ENR - Bulletin vit 14

MAJ : 06.02.24